



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

### Margon

La commune de Margon s'étend au confluent de la vallée de la Cloche et de l'Huisne. Sur son éperon rocheux, s'élève l'église Notre-Dame du Mont-Carmel. L'abside et ses trois contreforts révèlent l'origine romane de l'édifice (XI<sup>ème</sup> siècle), bâti de pierres blanches. L'église témoigne d'adjonctions réalisées au XVI<sup>ème</sup> siècle, notamment le bas-côté nord, sa voûte et la tour quadrangulaire du clocher. À l'intérieur du chœur se trouvent deux grandes statues : Sainte Scholastique et Saint Benoît, qui proviennent de l'abbaye d'Arcisses. Placé sur une tribune gothique construite en 1904, un petit orgue romantique complète l'ensemble.

### Le manoir de Champeaux


En contre-bas de la route de Condé, Champeaux domine la vallée de l'Huisne où pâturait autrefois un florissant élevage de chevaux percherons. Le manoir fut l'un des premiers restaurés de la région (dès 1953). Une nouvelle restauration est en cours.

Au logis, éclairé par des fenêtres à meneaux, sont juxtaposés l'ancienne porterie et différents corps de bâtiments.

### Le Parc naturel régional du Perche

Les douces collines du Perche, ses vastes massifs forestiers et son bocage ne sont que les aspects les plus visibles d'une identité forte qui distingue le Perche des régions voisines. Au cœur de ce pays, le Parc couvre 182 000 hectares avec une spécificité du paysage très marquée. De très nombreux chemins de randonnée parsèment le territoire percheron et permettent de découvrir les paysages et, pour les amateurs, d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore.



 Balisage VTT en marron  
(Parc naturel régional du Perche)

Départ et arrivée à Margon

Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.

Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km/heure.



## ACCÈS

De Chartres, D 923 jusqu'à Margon  
De Paris, A 11, sortie n° 4 Brou-Nogent,  
à Luigny, D 955 jusqu'à Nogent-le-Rotrou, puis Margon.  
Gare SNCF à Nogent-le-Rotrou : Paris / Montparnasse, direction Le Mans



## HÉBERGEMENT / RESTAURATION










Meublés et/ou chambres d'hôtes à Nogent-le-Rotrou, Margon et villages environnants.  
Hôtels et camping à Nogent-le-Rotrou.  
Restauration à Nogent-le-Rotrou et Margon.



## CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs.

À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

-  En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
-  Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
-  Respecter la nature et la propriété privée.
-  Ne pas abandonner vos détritrus.
-  Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
-  Être prudent aux croisements routiers.
-  Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
-  Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaillon, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
-  Il est recommandé de porter un casque.

## Informations touristiques

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

[www.123randonnee.fr](http://www.123randonnee.fr)

[infos@123randonnee.fr](mailto:infos@123randonnee.fr)

Office de Tourisme - Nogent-le-Rotrou - 02 37 29 68 86

[www.nogentleotrou-tourisme.fr](http://www.nogentleotrou-tourisme.fr)

[contact@nogentleotrou-tourisme.fr](mailto:contact@nogentleotrou-tourisme.fr)

Circuit proposé par l'Union sportive nogentaise,  
section cyclotourisme / VTT

Margon











Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Hébergement
-  Restauration
-  Camping
-  À voir
-  Danger
-  Montée
-  Descente



## La Digue

### Circuit VTT n°1

### Margon



très facile

12 km - 1h30

**D**épart : Base de loisirs de la Borde.

Remonter la route d'accès à la base, prendre à droite, puis la première à gauche et suivre le chemin de droite. À la croix, prendre le chemin à gauche. Vue sur la vallée de l'Huisne avec ses méandres et la digue ; ainsi que sur le bois de Condeau.

**2 km** : Au croisement des chemins, prendre à gauche celui qui descend vers la vallée de l'Huisne. **Prudence** en traversant la ferme de La Haumardière.

**2,5 km** : Au stop, suivre à droite la D 918 sur 300 m, puis tourner à gauche pour passer sur la digue. Franchir l'Huisne par un premier pont, puis au deuxième (vannages) descendre à droite

pour remonter 100 m plus loin (c'est la zone inondable en cas de crues de l'Huisne).

**4,5 km** : Au passage à niveau du Goulet, franchir la voie ferrée et emprunter la D 370 à gauche.


**5 km** : Continuer sur la route (les circuits n°4 et 14 partent à droite).

**8 km** : Au feu de la rue Ste Anne, emprunter à gauche la rue St Hilaire (église St Hilaire sur la gauche). Passer un 1<sup>er</sup> r. feu, puis au 2<sup>ème</sup>, tourner à gauche dans l'avenue des Prés (raccordement des circuits n°8 et 9).

**9 km** : Au feu, tourner à gauche dans l'avenue de Paris. Au rond point suivant, continuer tout droit sur 400 m et tourner à gauche

avant le feu dans la rue des Lavandières.

**10 km** : Ne pas emprunter le tunnel, mais tourner à gauche dans un chemin qui longe la déviation de Nogent sous laquelle on passe au niveau de l'Huisne. Longer à nouveau la déviation et, au bout de ce chemin, emprunter la passerelle pour franchir la Cloche (lavoir) et faire attention à la chicane. Le chemin, alors goudronné, monte vers le vieux bourg. À la D 918, suivre le trottoir de gauche pour rejoindre la base.

**12 km** : Arrivée. 

*En cas de crue, passage impraticable au niveau de la digue (chemin recouvert par l'eau du bassin de rétention), il est possible d'aller jusqu'à la digue, puis revenir par le même chemin.*